



**FIRST REGIONAL
CONSULTATION ON
THE AFRICA 2000
INITIATIVE FOR
WATER SUPPLY AND
SANITATION**

**Background
Report
on Water
Supply and
Sanitation
Development
in Africa**

**25-27 JUNE 1996
BRAZZAVILLE
REPUBLIC OF
THE CONGO**

824 - AAF96-13899

This document covers three main areas:

- analysis of the current status of water supply and sanitation development and the progress made to date in the AFRICA 2000 Initiative;
- common problems and constraints that have been seen to hinder development;
- key issues that need to be addressed when formulating policies and programmes.

Copies of this document may be obtained from:

World Health Organization

Regional Office for Africa, P.O. Box No.6, Brazzaville, Congo
Fax: (+242) 83 94 00, Tel: (+242) 83 91 11, E-mail: afro@who.org

Health and Environmental Documentation Centre, EHG

World Health Organization

20, avenue Appia, CH-1211 Genève 27, Suisse
Tel: (+41 22) 791 35 48, Fax: (+41 22) 791 41 23, E-mail: pfistera@who.ch

© World Health Organization, 1996

This document is not issued to the general public and all rights are reserved by the World Health Organization. The document may not be reviewed, abstracted, quoted, reproduced or translated, in part or in whole, without the prior written permission of WHO. No part of this document may be stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means – electronic, mechanical or other – without the written permission of WHO.

DESIGNED BY WHO GRAPHICS

WHO/EOS/96.5
ORIGINAL: ENGLISH
DISTR.: LIMITED

**FIRST REGIONAL
CONSULTATION ON
THE AFRICA 2000
INITIATIVE FOR
WATER SUPPLY
AND SANITATION**

**Background Report
on Water Supply and
Sanitation Development
in Africa**



**25-27 JUNE 1996
BRAZZAVILLE
REPUBLIC OF THE
CONGO**



**WORLD HEALTH
ORGANIZATION
REGIONAL OFFICE
FOR AFRICA**

**LIBRARY IRC
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64
BARCODE: 13899
LO: 824 AAF96**

Contents

Summary	1
1. Introduction	3
2. Analysis of the current situation	3
The input from WHO	4
3. The current status of service coverage	4
Monitoring problems	4
Water and sanitation coverage	5
4. Special characteristics of the sector	5
Roles and responsibilities	5
Problems and constraints	5
5. Policies and programmes	7
Planning mechanisms	7
Community management	8
Health and hygiene education	8
Coordination	9
6. Finance	10
Lack of funds	10
Funding for sanitation	10
Assessing funding needs	10
7. Critical areas requiring attention	11
Action by governments	11
Action by external support agencies	12
Action by WHO	12

Water, sanitation and people: partners in development

The goal of the AFRICA 2000 Initiative is to provide safe drinking water and sanitation for all Africans, and to do so through advocacy, innovation and – above all – partnership.

The water and sanitation sector is characterized by the complexity of its organizational structures, with a variety of ministries and agencies assuming different roles and responsibilities. Past experience has shown that, given such circumstances, a failure to coordinate and cooperate has been a serious hindrance to progress.

AFRICA 2000 hopes to bring together all the disparate elements of the sector and encourage them to bind their efforts into a coherent whole. To do this, they must meet, discuss and build consensus. They must agree on the key objectives, problems and issues that need to be tackled. Once agreement has been reached, their cooperative efforts must be effectively coordinated.

The purpose of the Regional Consultation, therefore, is to show the need for this consensus and cooperation, and to establish successful 'partnerships in development'.

AFRICA 2000 and its principles of consensus and partnerships should also be seen as fully supporting the United Nations System-Wide Special Initiative on Africa which was launched by UN Secretary-General Boutros Boutros-Ghali on 15 March 1996. This special initiative was set up to implement major development programmes of fundamental importance to Africa in a variety of sectors, including water supply and sanitation. As stated by Mr Boutros-Ghali, the special initiative is 'an appeal to the global community to join in an effort intended to benefit many millions of people in Africa'.

Summary

The AFRICA 2000 Initiative on water supply and sanitation was adopted at the Forty-third session of the WHO Regional Committee for Africa in 1993. Since then, countries have made considerable progress. The present Regional Consultation has four objectives: to draw attention to water supply and sanitation needs in Africa; to review progress to date on AFRICA 2000; to seek solutions based on improved cooperation and partnerships; to propose practical steps for future regional cooperation.

Analysis of the current situation

The period 1981-1990 was designated the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade. In that time, more people were provided with access to safe water supply and adequate sanitation than in any other decade. Nevertheless, more than half the population of Africa is still without proper services. Of these unserved people, about eighty per cent live in rural areas. Two major challenges remain. The first is to increase provision of water and sanitation facilities in unserved rural areas. The second is to meet the needs of urban populations, which are expected to increase by about 90 million during the 1990s, mostly in peri-urban slums and squatter settlements.

Thirty-eight countries have appointed a person to act as their 'focal point' for AFRICA 2000. By the end of 1995, fourteen countries had held launch and consultative meetings to review and revise their national strategies for water supply and sanitation programmes. Many others are in the process of organizing such meetings. Thirteen countries have started demonstration projects using low-cost technologies which can be widely replicated.

The World Health Organization, through its Regional Office for Africa and its country Representatives, has provided support for consultative meetings, projects and sub-regional workshops. It has also prepared and distributed technical materials. WHO Headquarters has been involved in providing funds and staff support. It has strongly promoted the AFRICA 2000 Initiative to other United Nations agencies and to bilateral and non-governmental organizations.

Problems and constraints

Many different ministries, departments and agencies are involved in the water supply and sanitation sector. Moreover, this involvement is likely to vary according to the area (urban or rural) and the service (water supply or sanitation). Each country has evolved its own pattern of sector responsibilities and these different organizational structures have given rise to different problems and constraints. Nevertheless, by studying reports from countries where AFRICA 2000 meetings have been held, a number of constraints can be identified that are common to most countries. These have been categorized as follows:

- financial difficulties;
- institutional problems;
- staff shortages;
- lack of coordination;
- lack of political commitment;
- insufficient community participation;
- inadequate operation and maintenance;
- lack of hygiene education;
- poor water quality control;
- insufficient information and communication.

Key issues

The AFRICA 2000 consultative meetings that have so far taken place reviewed existing national plans and programmes for water supply and sanitation. They also considered policies and strategies which might be adopted to increase service coverage and to improve and protect people's health. A number of key issues, applicable to most countries, were identified for particular attention. The following four points were considered most important.

Planning mechanisms It was seen that mechanisms needed to be established to ensure that planning was comprehensive and involved all relevant ministries, agencies and other participants. This was essential for building consensus and promoting cooperation between all parties.

Community management It was recognized that community management of water supply and sanitation facilities was a key to achieving sustainable systems. It was essential for the community, and in particular women, to be involved in the entire development process, from decisions on technology options, through planning, construction, implementation and commissioning, to the taking over of responsibility for operation, maintenance and running costs.

Health and hygiene education This was considered important from the earliest stages of project development. People in communities needed to be trained to use facilities properly and to adopt habits which would help protect their health.

Coordination One way to promote coordination was to establish (or strengthen existing) national coordinating committees. These should be inter-ministerial and involve all participants in the sector. A country's coordination of the sector should extend to the management of the input from external support agencies, including NGOs. Lack of collaboration was seen as one of the failings of earlier water supply and sanitation development efforts. It was felt that successful coordination could be a solution to this problem.

Critical areas requiring attention

Based on this survey of the reports produced for the launch of AFRICA 2000 and the subsequent national consultative meetings, a number of key areas for consideration have been identified. For example, when developing or updating their national plans for the water supply and sanitation sector, governments may need to consider: situation assessment; coordination; monitoring; institutional reform; community participation; and health education. WHO is responding to these identified needs by promoting the AFRICA 2000 Initiative, by coordinating AFRICA 2000 activities, and by supporting the implementation of national plans through the provision of information, technical advice and financial assistance. External support agencies (multilateral, bilateral and non-governmental) may wish to coordinate their activities with the AFRICA 2000 Initiative and this may have an impact on their financial contributions, priority objectives and policies.

1. Introduction

At the Forty-third session of the Regional Committee for Africa in 1993, the member states reviewed the status of water supply and sanitation in Africa (See AFR/RC43/INF.DOC/1), including the investment situation. Several countries had been experiencing severe outbreaks of cholera and other diarrhoeal diseases in recent years. The need to take action to improve environmental sanitation had become urgent. As a result of these discussions, the Regional Committee adopted a resolution endorsing the AFRICA 2000 Initiative for an International Programme for Water Supply and Sanitation for the 1990s. It also called on governmental, international, bilateral and non-governmental organizations to support this effort in all countries of the African Region. Member States agreed that the ultimate goal should be the universal provision of safe water and sanitation, and considered strategies for achieving this objective.

The initiative was formally launched in 1994 at the Forty-fourth session of the Regional Committee. At that time, one key principle was emphasized: the promotion in each country of *partnerships* between the national government and external support agencies (including NGOs) working together on national water supply and sanitation needs. It was felt that these partnerships would help to establish a common development approach, under the leadership of the national government, among all the organizations concerned with water supply and sanitation in the country.

The present Regional Consultation has four objectives: to draw attention to water supply and sanitation needs in Africa; to review progress to date on AFRICA 2000; to seek solutions based on improved cooperation and partnerships; to propose practical steps for future regional cooperation.

2. Analysis of the current situation

As a result of the resolution adopting the AFRICA 2000 Initiative in 1993, a review was made of all information available on the status of water supply and sanitation in the African Region. This showed that, during the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade (1981-1990), more progress was made in improving water supply and sanitation in Africa than in any comparable period in the past. However, more than half the population of Africa still lacked safe water and two-thirds were without proper sanitation. Of those without these services, it was estimated that eighty per cent were rural peoples. It was therefore evident that the first major challenge was to increase access to safe drinking water and to sanitary means of excreta disposal in unserved rural areas. This was essential in order to improve people's lives and to protect them from diseases caused by unsanitary environments.

A second challenge, however, was to meet the needs of urban populations. These were likely to increase by about 90 million during the 1990s, largely as a result of migration to peri-urban slums and squatter settlements. Such settlements create congested living conditions in which health risks are high. They are a feature of most cities of the continent.

Since the official launch of the AFRICA 2000 Initiative as a priority programme, governments have started to take action. Thirty-eight countries have appointed a person to act as their 'focal point' for AFRICA 2000. By the end of 1995, fourteen countries had held launch and consultative meetings to review and revise their national strategies towards water supply and sanitation programmes.

Many others are in the process of organizing such meetings. Others have announced their support of the AFRICA 2000 Initiative without further meetings, on the grounds that similar initiatives have already been taken. Thirteen countries have set up small-scale demonstration project, or 'microprojects', within the strategy framework of the AFRICA 2000 Initiative. Eighteen have submitted further projects for WHO's support during the 1996-1997 biennium.

The input from WHO

WHO country Representatives have helped countries to prepare AFRICA 2000 workplans and have taken part in meetings with other agencies involved in the water supply and sanitation sector to encourage their participation in the initiative. WHO has also prepared promotional materials, provided funds, and offered technical and financial support for demonstration projects. It has held sub-regional workshops on operation and maintenance and on school sanitation. It has developed and distributed technical material on operation and maintenance, community management and hygiene education. A current project is the design of an information exchange system. This will provide regular information to all countries in the region, and to their partners in development, on how the various projects and programmes are proceeding and on how the AFRICA 2000 Initiative is making progress towards its regional goals.

WHO is also considering establishing a new Regional Environmental Health Centre for Africa. It is intended that this centre will support countries in the AFRICA 2000 Initiative by providing technical assistance in areas such as institution building, training, information exchange and sharing of technology.

WHO has approached other United Nations bodies, in particular UNICEF, the

World Bank, and the United Nations Development Programme, as well as other potential sources of funds, such as bilateral and non-governmental organizations. For example, WHO staff have discussed AFRICA 2000 at meetings of the Interagency Steering Committee for Water Supply and Sanitation (September 1994 and September 1995), the ACC Subcommittee for Water Resources (September 1994) and the Water Supply and Sanitation Collaborative Council (October 1995).

3. The current status of service coverage

Monitoring problems

The Joint Monitoring Programme (JMP), established by UNICEF and WHO in 1990, is active in fifteen countries in the African Region. Compared to previous monitoring attempts, the JMP now provides a considerably better basis for estimating levels of service in terms of access to safe drinking water and adequate sanitation facilities in urban and rural areas. However, a recurring problem is that different definitions have been applied to the concepts of 'safe', 'adequate', 'appropriate', 'urban' and 'rural'. These vary from country to country and are sometimes not consistent even within a given country. This results in different sets of figures being supplied by different sources. The JMP is working to achieve uniformity in the definitions, but difficulties still remain. Consequently, the figures used in this document, which are provided by national authorities through the JMP, may not always correspond precisely to those included in country reports using other sources.

Water and sanitation coverage

Aggregating the figures recorded for each country in 1994, the status of coverage for the African continent is as follows.

	Water supply service			Sanitation service	
	Population x 1000	Population x 1000	%	Population x 1000	%
Urban	239 000	153 000	64	131 000	55
Rural	468 000	173 000	37	112 000	24
TOTAL	707 000	326 000	46	243 000	34

This table leads to the conclusion that in 1994 in *rural* areas nearly 295 million people were still without access to safe water and 356 million had no sanitary excreta disposal facilities. In *urban* areas, the corresponding figures were 86 million and 108 million. These figures do not mean much in themselves because it is evident that there are vast differences from country to country. However, they are indicative of the enormous gaps that remain to be filled to reach the goals of the AFRICA 2000 Initiative.

4. Special characteristics of the sector

Roles and responsibilities

The water supply and sanitation sector is one in which, by its nature, many ministries, departments, organizations and agencies have an interest and a responsibility. The production of water in large quantities, involving its abstraction, treatment, storage and distribution, may depend on a ministry of water resources, on an autonomous river basin authority, or on an urban supply board. There may be little involvement of the health authorities, except perhaps for a responsibility to

ensure that the quality of the water complies with certain standards. At the other end of the spectrum, rural water supplies in sparsely populated areas may be the responsibility of a ministry of local government, a ministry of rural development, or even a ministry of health. More and more, the tendency is for devolution of responsibility to the local level while retaining some official back-up. By the same token, urban sanitation services are likely to be organized by a municipal or other local government authority, while rural sanitation will probably be left in the hands of the health department.

It is clear that there is no standard pattern. Each country has evolved, sometimes for historical and sometimes for more practical reasons, its own individual formula for sector responsibilities. Collectively, these defy analysis. Instead, the examples given in Box 1 overleaf illustrate the situation in two countries in the region, showing which ministries and departments have responsibilities in the water supply and sanitation sector.

Problems and constraints

In the same way that there are different organizational structures in each country, so also are there different problems and constraints which have had an adverse effect on successful development in the sector. Nevertheless, by studying the reports from countries that have held AFRICA 2000 meetings to review and revise their strategies, several common constraints can be identified. The following have been cited most frequently.

Financial difficulties All countries have emphasized that the sector is underfunded and that, in most cases, they have had to rely on external support agencies for capital investment. Generally, sanitation has suffered more in this respect than water supply. Recovering costs from consumers has presented difficulties both

BOX 1**Benin and Zimbabwe: ministries with responsibilities in the water supply and sanitation sector****Benin**

Ministry of Health

Directorate of Hygiene and Basic Sanitation

Ministry of Energy, Mines and Water

Directorate of Water

Benin Society of Electricity and Water

Ministry of Housing, Environment and Urban Affairs

Directorate of the Environment

Directorate of Sanitation and Urban Affairs

Ministry of Interior, Security and Territorial Administration

Directorate of Territorial Administration and Collectivities

Ministry of National Education

National Institute of Training and Research in Education

Ministry of Planning and Economic Reconstruction

Directorate of Coordination of External Resources

Zimbabwe

Ministry of Local Government, Rural and Urban Development

Ministry of Health and Child Welfare

Ministry of National Affairs, Employment Creation and Cooperation

Ministry of Finance

National Economic Planning Commission

District Development Fund

Department of Water Development

Department of Agricultural, Technical and Extension Services

in urban areas, where tariffs have often been unrealistic, and in rural areas, where social traditions may dictate that water should be a free commodity. People in poor communities often have little disposable income and, even with community management, it has not been possible to collect sufficient fees even to cover operation and maintenance costs.

Institutional problems Organizational structures have caused problems through being inflexible, inappropriate or out-dated. Several countries have stressed the need either to strengthen their institutional, legislative and regulatory frameworks, or to form new policies and legislation to ensure proper regulation.

Staff shortages There is generally a shortage of trained staff at all levels in the sector, from senior management down to field technicians. There is also a lack of the financial resources to employ people. These shortages are particularly prevalent in the areas of sanitation and health education. They also place a constraint on the ability to expand, manage and monitor development. The problem is made worse by the fact that public sector salaries are generally low and there may be competition for staff from the private sector, leading to a rapid turnover of personnel.

Lack of coordination The complex structure of responsibility for the various activities in the sector provokes problems of coordination. Water supply and sanitation responsibilities are often divided among a dozen or more national bodies and even more local institutions. Some countries have formed national coordinating committees. Where these are strong and active the situation has certainly improved. Some countries, however, have cited interdepartmental rivalry as a constraint and have emphasized the need to distinguish between areas of responsibility. In some cases, an associated difficulty has been a lack of coordination, and even outright competition, between *external* support agencies.

Lack of political commitment Some countries have cited a lack of political commitment as a constraint to development. This has been a particular problem in the areas of sanitation, solid wastes management and water quality control. It

may be the result of staff shortages, inadequate training, ill-defined duties or vague lines of responsibility. A possible solution would be to improve coordination between agencies in the sector.

Insufficient community participation

In some instances, participation at community level has been inadequate. The result has been poor management of systems, insufficient revenue collection, frequent system breakdowns without prompt repair, and unsustainable services. Consequently, people have gone back to using unsanitary methods and unsafe sources.

Inadequate operation and maintenance

Deficiencies in operation and maintenance leading to system failures have been partly a consequence of inadequate community management, a failure to decentralize technical services to the local level, and poor training of operators. Other contributory factors which have been cited include: a lack of water pump standardization; poor-quality equipment and materials; lack of spare parts; and insufficient back-up from suppliers.

Lack of hygiene education Most countries have reported difficulties in providing hygiene education to communities with improved water supply and sanitation facilities, because of financial, staffing and logistic constraints. In some cases, appropriate educational materials have not been available. In others, responsibility has fallen on a single department for hygiene education, when it would have been better to include educational efforts in all development interventions. Frequently, hygiene education is given low priority in programme budgeting and support.

Poor water quality Some countries feel that insufficient importance has been given to the quality of the water supplied and to the protection and control of sources. Where treatment of the water

has been necessary, it has not always been checked regularly for effectiveness. Water standards need to be revised or updated to more appropriate levels in some cases, and water testing laboratories strengthened.

Insufficient information and communication

In general, little attention has been paid to sharing information and ensuring adequate communication, both between agencies and with the public. Similarly, monitoring, reporting and recording of data must be strengthened in order to improve the evaluation of development progress.

5. Policies and Programmes

The consultative and launch meetings held by countries as part of the AF-RICA 2000 Initiative were intended to review current policies in order to strengthen plans to develop the water supply and sanitation sector and increase service coverage. In so doing, a number of key issues were identified. It was felt that these issues – planning mechanisms, community management, health and hygiene education and coordination – required particular consideration when formulating policies.

Planning mechanisms

The state of national planning varies from country to country. Some countries have already prepared development plans for water supply and sanitation. Others are still preparing them. Some plans deal only with water supply and do not deal with waste disposal; others relate only to the activities of one ministry or agency in the sector and do not include the input from other departments. Some are prepared with a particular source of investment in

mind and may be directed towards a market-based economy, rather than the social needs of poverty alleviation and environmental protection. The time frame also varies. Some newer plans have been prepared to cover the period 1996-2000; other countries consider that the AFRICA 2000 Initiative corresponds well with their existing plans, which merely need to be extended and updated to reach the end of the decade and beyond.

Whatever the situation, it was considered important to establish appropriate mechanisms to ensure planning was comprehensive and involved all relevant ministries, agencies and other participants. This was felt to be essential for building consensus and promoting greater cooperation.

Community management

It is widely recognized that the key to achieving sustainable water supply and sanitation services is community-based management. While some countries have been successful in this respect, others have had problems in organizing the devolution of responsibility to community level. In general, it is thought that the community should be involved in the development process from its initiation, from making decisions on technology options and sites, through construction and implementation, to commissioning and taking over responsibility for operation and maintenance. This involves training local operators in pump maintenance and repair, and setting up village water committees empowered to collect fees and keep stocks of essential spare parts. It is important to include women on these committees, because of their prime responsibility for household water collection and use. Examples of community management are given in Boxes 2 and 3.

BOX 2

The transition to community management in Malawi

In Malawi, a transition was made from a government-maintained water supply system to a community system. It was found, however, that there was still a need for commitment at national government level, to take responsibility for policy-making and coordination. There was also a need for back-up at district level to deal with major repairs and maintenance.

The appropriate approaches to achieving community-based management and maintenance of water supply had to be first identified and then promoted. Efforts had to be made to integrate effective environmental hygiene and sanitation strategies. At district level, capacities had to be strengthened in order to support communities more effectively in their new activities. Attention was also paid to protecting and managing water resources at community level. Consideration was given to ensuring both men and women were involved.

The success of the process was helped by a number of factors:

- an inventory was made of the rural water supply points;
- studies were made of existing community-based maintenance systems and approaches to sanitation;
- a policy was adopted of standardizing the handpumps used;
- the costs of maintenance were estimated;
- information, education and communication materials on the subjects of water, sanitation and hygiene were developed and distributed.

Health and hygiene education

Most countries have stressed the importance of an increased emphasis on health and hygiene information, education and communication (see Boxes 4 and 5). Where demonstration projects have been

BOX 3**Consumer participation in Mali**

Mali has adopted a different strategy in order to reinforce the role of the community in implementing water supply facilities and ensuring their proper operation. This is based on the participation of consumers in the purchase of the equipment, the payment of recurrent costs and in the upkeep of access to the facilities. It involves training local village operators to take over technical tasks from the government. Revolving funds and stocks of spare parts are being established at each village. Village management committees are being set up wherever there are water supply facilities.

carried out, it has been evident that the inclusion of an educational component has played a highly effective and influential part in community development.

Coordination

The Africa 2000 consultative meetings brought together representatives from all the ministries and organizations involved in the water supply and sanitation sector. This gave renewed emphasis to coordination within the sector. For some countries the consultative meeting was an opportunity to set up a national coordinating committee (see Box 6 overleaf). For others, where national action committees had already been set up during the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade (1981-1990), these committees were given a strengthened mandate to coordinate all inputs in the development of water supply and sanitation.

At some of the consultative meetings, working groups were set up especially to deal with the subjects of collaboration and coordination. These areas were seen to have been less than satisfactory during the IDWSS Decade.

BOX 4**Education for change in Zimbabwe**

In Zimbabwe, despite the slow pace of the latrine construction programme, health and hygiene education efforts are yielding encouraging results. Studies have shown that communities have high levels of health and hygiene consciousness, largely as a result of efforts by extension workers. The communication of information has also been improved by the adoption of participatory training methods.

However, greater knowledge does not always translate into positive hygiene behaviour change. Current efforts are therefore being focused on planning and implementing education programmes which will result in behaviour change. The emphasis is on two-way communication leading to behavioural change, rather than just the dissemination of information.

BOX 5**The Gambia: a hygiene education strategy**

The Gambia has developed a strategy which involves conducting situation analysis studies to generate information about the status of hygiene education, and then incorporating hygiene education into adult literacy and numeracy programmes. It seeks to promote hygiene education through the work of policy makers, community leaders and members of divisional coordinating councils. It aims to train trainers in hygiene education for extension workers and other staff. Information about the policy will be distributed to all participants in the water supply and sanitation sector. The acceptance of national policies by all, especially NGOs, will be sought.

BOX 6**Coordinating efforts in Nigeria**

At the consultative meeting in Nigeria the following conclusions were reached.

- The existing task force set up in response to the AFRICA 2000 Initiative should form the core coordinating committee and should set up a secretariat.
- The Ministry of Water Resources and Ministry of Health should work together to evolve an integrated 'Action Plan for Water Supply and Sanitation', with input from the working groups on water supply and sanitation.
- In order to strengthen the two ministries, there should be integrated short-term training courses as well as conferences and seminars.
- The role of the community should be strengthened through training, provision of tools and links with community-based NGOs.
- The core committee should consult regularly with the external support agencies. This should be in addition to consultations held by each ministry.
- To promote communication between policy makers, consumers, operators and NGOs, an appropriate means of communication (such as a newsletter) should be adopted.
- The core committee should work out appropriate monitoring programmes with operating agencies, and a quarterly reporting system should be established.
- Research in universities and research institutes should be coordinated.
- The core committee should arrange for states in each zone of the country to have a forum to meet and discuss. Any decisions taken at these meetings should be communicated to the core committee.
- The core committee should work out ways for local governments to participate in the AFRICA 2000 Initiative.

6. Finance**Lack of funds**

All countries report severe shortages of finance for the sector and an almost complete reliance on external funding support for new capital works. In general, government allocations cover the costs of staffing, training, promotion, administration, demonstration projects and other local expenses, but programme development is dependent on securing partnerships with other agencies (see Box 7 for an example of funding sources). In urban areas, consumers are usually expected to pay for running costs of existing services. However, any expansion of a programme into unserved areas still depends on the country's ability to attract grants or loans. In rural areas, maintenance costs may be reduced by developing the community management approach, with communal and individual ownership of water points and household latrines. Otherwise, maintenance of rural systems will add to the need for public funding.

Funding for sanitation

Funding for sanitation has generally been considerably lower than that for water supply. This is partly because the ministries responsible for sanitation (health, community development, etc.) have been less successful in attracting finance than other departments. Investment costs for urban sewerage are higher than those for latrine programmes in rural areas. Nevertheless, external support agencies find urban investments more attractive.

Assessing funding needs

It has been impossible to calculate the investment sums which will be required to meet the goals of the AFRICA 2000 Initiative. It is difficult for any single country to make such a precise estimate. Nevertheless, it is hoped that the Regional Consul-

tation will provide a basic framework which will enable countries to assess their needs and arrive at an approximate figure for the funding they will require from external sources by the year 2000.

BOX 7

An example of funding sources

Congo has estimated that the cost of its programme in the period 1996-2000 will be just under US\$20 million. The state's own contribution has to be limited to the funds it can allocate to cover programme supervision and the implementation of small projects. The bulk of the financing will be sought from other sources and can be categorized as follows.

- Principal funding institutions (ADB, IDA, KfW, etc.) – for water supply and sanitation projects in urban areas.
- Bilateral and multilateral cooperation agencies (GTZ, FAC, JICA, UNDP, WHO, UNICEF, UNFPA etc.) – for projects in both urban and rural areas.
- Non-governmental organizations – for community development projects.
- The communities who will benefit – for the implementation of water supply and sanitation facilities, operation and maintenance.

7. Critical areas requiring attention

Action by governments

It is evident that governments need to ensure that a number of issues are addressed and included in their national action plans for the AFRICA 2000 Initiative. Where consultative meetings have already been held and national plans reviewed, many of these considerations will have been taken care of. In cases where countries are still in the process of preparing for the launch of their AFRICA 2000 Initiative, it may be useful to check

that the following points are not overlooked.

- **Assessment** Governments must review and assess the existing water supply and sanitation situation, including the levels of service coverage, the types of technology used, the funding, the staffing and the institutional responsibilities.
- **Coordinating committees** Each country will need to establish an AFRICA 2000 task force or coordinating committee, involving the principal ministries, departments and agencies in the sector, and any other external support agencies active in the country.
- **Action plans** After reviewing existing national water supply and sanitation plans, governments will need to develop a national AFRICA 2000 action plan.
- **Monitoring** Governments must improve national monitoring abilities in order to evaluate the development of the national plan and thereby to implement it more effectively.
- **Institutional reform** It may be necessary to identify shortcomings in the institutional structure of the sector and implement steps to improve management efficiency (including reallocating responsibilities and modifying existing laws).
- **Schools and health facilities** A special programme should be established to provide safe water and sanitation to schools and health facilities.
- **Emphasizing health** The role of the ministry of health in water supply and sanitation may need to be strengthened to ensure that sector programmes are directed towards primary health care and provide the greatest benefit to the poorer sections of society, and to those at risk from cholera and other epidemics.

- **Community participation** The role of communities (including women) and the private sector must be strengthened in order to achieve sustainable water supply and sanitation systems.
- **Reporting systems** A well established reporting and review system will ensure that any failures in delivering the programme can be rectified.
- **Consultations with external support agencies** It may be useful to set up regular consultations to promote agencies' increased support for water supply and sanitation development.
- **Health education** Governments should strengthen health and hygiene education services in coordination with the development of water supply and sanitation, so that facilities are used in such a way as to protect and improve the health of communities.

Action by external support agencies

Multilateral, bilateral and non-governmental agencies operating on an international scale, as well as those active only at the country level, may wish to consider the following areas for attention.

- **Finance** External agencies may decide to increase their financial support to countries in the light of the AFRICA 2000 Initiative.
- **Objectives** Agencies may want to adopt the priority objectives and targets of the national action plans developed by countries as part of AFRICA 2000.
- **Coordination** They should coordinate their inputs at country level with those of other external support agencies. This could be achieved by working under the direction of national coordinating committees.
- **Policy and regulations** External agencies should adhere to the policies and

regulations established by national authorities in the implementation of AFRICA 2000 projects.

- **Cooperation** External agencies should cooperate with the AFRICA 2000 Initiative by keeping in touch with the country's appointed 'focal point' with information on plans and on the progress of projects.

Action by WHO

In general terms and at all levels, WHO's role is to support countries, provide guidance for national programmes and collaborate with other agencies in order to overcome the major obstacles to the goal of safe drinking water and sanitation for all Africans.

At country level, WHO's role can be categorized as follows.

- **Promotion** The WHO Representative in each country should promote the AFRICA 2000 Initiative as a national priority in which WHO has a special interest because of its potential impact on disease prevention and the promotion of community health.
- **Information and communication** The WHO Representative should support the country's appointed 'focal point' for AFRICA 2000 by providing information and a means of communication with the Regional Office.
- **Support** The country's 'focal point' should seek support from WHO in the preparation of plans and programmes and in contacts with external support agencies.

At regional level, WHO will need to act in the following areas.

- **Situation reviews** WHO/AFRO must continue to collaborate with member countries in the review of their water supply and sanitation situation.

- **Support for implementation** It must collaborate with member countries in developing and implementing their national AFRICA 2000 action plans. This will involve offering support in terms of training, strengthening of institutions and the establishment of sustainable monitoring systems.
- **Community management** WHO/AFRO's role must be to promote community management of facilities as a key to sustainability.
- **Coordination** By setting up a secretariat for AFRICA 2000 in Brazzaville, WHO/AFRO will be able to coordinate efforts on data collection, needs assessment, planning and implementation.
- **Advice** Advisory services should be offered in the areas of community management, cost recovery, water quality surveillance, hygiene education, and operations and maintenance. Advice will also be needed on activities to prevent cholera, eradicate dracunculiasis (guinea worm disease) and control schistosomiasis and other water and sanitation-related diseases.
- **Organizing meetings** WHO/AFRO should help organize consultative meetings at country and regional level in order to harmonize efforts.
- **Demonstration projects** It should provide technical and financial support to countries preparing and implementing small-scale demonstration projects designed to introduce low-cost community-based technologies, which can subsequently be replicated on a wider scale.
- **Progress updates** At regular intervals it should distribute information on related AFRICA 2000 progress and events in other countries.
- **Technical assistance** The Regional Environmental Health Centre for Africa,

when established, will provide technical assistance to countries in areas relevant to its expertise.

WHO Headquarters will need to take the following steps.

- **To develop a WHO workplan for AFRICA 2000** This should be done in collaboration with WHO/AFRO. It should show the inputs of all levels (country, regional, headquarters) and include the collaborative activities of other agencies.
- **To promote partnerships** Collaboration with external support agencies (multilateral or bilateral organizations and NGOs) should be expanded. Special attention should be paid to the World Bank, UNICEF, UNDP and several major bilateral donors. In addition, stronger partnerships should be developed with other development agencies: Organization of African Unity (OAU), Economic Commission for Africa (ECA) and the African Development Bank (ADB).
- **To participate in missions to individual countries** Headquarters' role may be to provide staff or consultants to support WHO/AFRO staff.
- **To coordinate AFRICA 2000 activities** This can be achieved through continuous cooperation, short-term staff assistance and budgetary support.

Le Siège devra prendre les mesures suivantes.

- **Elaborer un plan d'action de l'OMS pour AFRIQUE 2000** En collaboration avec OMS/AFRO Ce plan soulignera les apports à tous les niveaux (pays, régions, Siège) et comprendra les activités de collaboration des autres organismes.
- **Promouvoir les partenariats** La collaboration avec les organismes d'aide extérieure (multilatéraux ou bilatéraux, et ONG) doit être élargie. On s'intéressera particulièrement à la Banque mondiale, à l'UNICEF, au PNUD et à plusieurs importants donateurs bilatéraux. En outre, des partenariats étroits

seront établis avec d'autres organismes de développement comme l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et la Banque africaine de Développement (BAD).

- **Participer à des missions dans les différents pays** Le rôle du Siège peut être de fournir des personnels ou des consultants pour appuyer le personnel d'OMS/AFRO.
- **Coordonner les activités d'AFRIQUE 2000** Au moyen d'une coopération constante, de personnels à court terme et d'un soutien budgétaire.

le 'point focal' désigné du pays pour ce qui est de l'information sur les plans et les résultats obtenus par les projets.

Action de l'OMS

D'une manière générale et à tous les niveaux, le rôle de l'OMS est d'appuyer les pays, de fournir des conseils pour les programmes nationaux et de collaborer avec les autres organismes afin de surmonter les principaux obstacles liés à l'approvisionnement en eau saine et à la fourniture de moyens d'assainissement adéquats pour tous les Africains.

Au niveau national, le rôle de l'OMS peut être décrit comme suit.

- **Promotion** Le représentant de l'OMS dans chaque pays doit promouvoir l'initiative AFRIQUE 2000 en tant que priorité nationale qui intéresse spécialement l'OMS vu l'impact qu'elle peut avoir sur la prévention des maladies et la promotion de la santé communautaire.
- **Information et communication** Le représentant de l'OMS doit aider le chargé de liaison du pays pour AFRIQUE 2000 en fournissant des renseignements et des moyens de communication avec le bureau régional.
- **Appui** Le chargé de liaison du pays doit demander l'aide de l'OMS pour établir des plans et des programmes et entretenir des contacts avec les organismes d'aide extérieure.

Au niveau régional, l'OMS devra prendre action dans les domaines suivants.

- **Rapports de situation** OMS/AFRO doit continuer à collaborer avec les Etats Membres pour faire le point de la situation concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
- **Appui à la mise en oeuvre** OMS/AFRO doit collaborer avec les Etats Membres à l'élaboration et à l'application des plans d'action nationaux AFRIQUE 2000. Il faudra pour cela apporter un appui concernant la

formation, le renforcement des établissements et la mise sur pied de systèmes de surveillance durables.

- **Gestion communautaire** Le rôle d'OMS/AFRO doit être de promouvoir la gestion communautaire des installations afin d'en favoriser la pérennité.
- **Coordination** En créant un secrétariat pour l'initiative AFRIQUE 2000 à Brazzaville, OMS/AFRO pourra coordonner les efforts de collecte de données, d'évaluation des besoins, de planification et de mise en oeuvre.
- **Conseils** Des services consultatifs doivent être offerts dans les domaines de la gestion communautaire, du recouvrement des coûts, de la surveillance de la qualité de l'eau, de l'éducation pour l'hygiène, ainsi que de l'exploitation et de l'entretien. Des conseils devront également être fournis pour la prévention du choléra, l'éradication de la dracunculose et la lutte contre la schistosomiase et d'autres maladies liées à l'eau et à l'assainissement.
- **Organisation de réunions** OMS/AFRO doit aider à organiser des réunions consultatives aux niveaux national et régional afin d'harmoniser les efforts.
- **Projets de démonstration** OMS/AFRO doit fournir un appui technique et financier aux pays en préparant et en exécutant des projets de démonstration à petite échelle visant à introduire les technologies peu coûteuses à base communautaire et pouvant être reproduites à plus grande échelle.
- **Mise à jour** A intervalle régulier, OMS/AFRO doit distribuer des informations sur les progrès et les manifestations concernant AFRIQUE 2000 dans les autres pays.
- **Assistance technique** Le Centre régional pour la Salubrité de l'Environnement en Afrique apportera une assistance technique aux pays dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

- **Comités de coordination** Chaque pays devra établir un groupe spécial ou un comité de coordination AFRIQUE 2000 comprenant les principaux ministères, départements et agences du secteur ainsi que tous les organismes d'aide extérieure intervenant dans le pays.
- **Plans d'action** Après avoir examiné les plans existants en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les autorités nationales devront élaborer un plan national d'action AFRIQUE 2000.
- **Surveillance** Les autorités doivent améliorer la capacité de surveillance nationale afin d'évaluer l'élaboration d'un plan national et de l'appliquer de manière plus efficace.
- **Réforme de la structure organique** Il faudra peut-être déterminer les carences de la structure organique du secteur et prendre des mesures pour améliorer la gestion (notamment par une redistribution des responsabilités en modifiant les lois en vigueur).
- **Ecoles et installations de santé** Un programme spécial doit être établi pour assurer l'approvisionnement en eau saine et des moyens d'assainissement adéquats dans les écoles et les installations de santé.
- **Privilégier la santé** Le rôle du ministère de la santé en faveur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement devra peut-être être renforcé pour que les programmes sectoriels soient axés sur les soins de santé primaires et les groupes sociaux les plus défavorisés, notamment les groupes exposés au choléra et à d'autres épidémies.
- **Participation communautaire** Le rôle des communautés (y compris les femmes) et du secteur privé doit être renforcé pour assurer l'approvisionnement en eau et l'assainissement de manière durable.
- **Systèmes de notification** Un système de notification et d'examen bien établi permettra de rectifier toutes les carences dans l'exécution du programme.

- **Consultations avec les organismes d'aide extérieure** Il peut être utile d'organiser des consultations régulières afin de promouvoir un appui accru des organismes en faveur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.
- **Education pour la santé** Les autorités nationales doivent renforcer les services d'éducation pour la santé et l'hygiène en coordination avec le développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, pour que les installations soient utilisées de façon à protéger et à améliorer la santé des communautés.

Action des organismes d'aide extérieure

Les organismes multilatéraux, bilatéraux et non gouvernementaux agissant au niveau international, ainsi que ceux qui n'interviennent qu'au niveau du pays, voudront peut-être envisager les points ci-après :

- **Financement** Les organismes d'aide extérieure peuvent décider d'accroître leur appui financier aux pays à la lumière de l'initiative AFRIQUE 2000.
- **Objectifs** Les organismes voudront peut-être adopter les objectifs et cibles prioritaires des plans d'action nationaux élaborés par les pays dans le cadre d'AFRIQUE 2000.
- **Coordination** Les organismes doivent coordonner leur contribution au niveau du pays avec celle des autres organismes d'aide extérieure, par exemple en intervenant sous la direction de comités de coordination nationaux.
- **Politique et règlements** Les organismes d'aide extérieure doivent respecter les politiques et les règlements fixés par les autorités nationales en vue de la mise en oeuvre des projets AFRIQUE 2000.
- **Coopération** Les organismes d'aide extérieure doivent coopérer avec l'initiative AFRIQUE 2000 en restant en contact avec

extension d'un programme dans des zones non desservies n'est possible que si le pays est en mesure d'obtenir des subventions ou des prêts. En milieu rural, les frais d'entretien peuvent être réduits en recourant à l'approche de gestion communautaire avec un système de propriété commune ou individuelle des points d'eau et des latrines. Sinon, l'entretien des réseaux ruraux ne fera que grever davantage le budget de l'Etat.

Financement de l'assainissement

Le financement de l'assainissement a généralement été bien en retrait par rapport à l'approvisionnement en eau. Cette situation résulte en partie de ce que les ministères responsables de l'assainissement (santé, développement communautaire, etc.) ont moins de succès dans leur recherche de fonds que d'autres ministères. Les dépenses d'équipement liées à l'installation d'égouts urbains sont plus élevées que celles qu'occasionnent les programmes d'installation de

latrines en milieu rural. Mais pour les organismes d'aide extérieure, les investissements en milieu urbain sont plus attrayants.

Evaluation des besoins de fonds

Il a été impossible de calculer les montants nécessaires pour atteindre les buts fixés par l'initiative AFRIQUE 2000. Il est difficile pour un pays de procéder à lui seul à une estimation aussi précise. On espère toutefois que la consultation régionale offrira un cadre fondamental permettant aux pays d'évaluer leurs besoins et d'arriver, d'ici l'an 2000, à des chiffres approximatifs de leurs besoins en fonds d'aide extérieure.

7. Domaines critiques nécessitant une intervention

Action des autorités nationales

Il est évident que les gouvernements doivent veiller à ce qu'une série de questions soient traitées et abordées dans les plans d'action nationaux pour l'initiative AFRIQUE 2000. Lorsque des réunions consultatives ont déjà été organisées et des plans nationaux étudiés, on aura tenu compte d'une grande partie de ces considérations. Lorsque les pays sont encore en train de préparer le lancement de leur initiative AFRIQUE 2000, il peut être utile de vérifier qu'on n'a pas négligé les points suivants :

- **Evaluation** Les autorités nationales doivent examiner et évaluer la situation actuelle en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, notamment les niveaux de couverture, les types de technologies utilisés, le financement, la dotation en personnel et la répartition des responsabilités.

ENCADRÉ 7

Exemple de sources de financement

Le Congo a estimé que le coût de son programme au cours de la période 1996-2000 sera légèrement inférieur à US\$20 millions. La contribution de l'Etat doit se limiter aux fonds qui peuvent être alloués pour couvrir la supervision du programme et la mise en œuvre de petits projets. L'essentiel du financement sera demandé à d'autres sources, comme suit :

- Principaux organismes de financement (BAD, IDA, KfW, etc.) – pour les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu urbain.
- Organismes de coopération bilatéraux et multilatéraux (GTZ, FAC, JICA, PNUD, OMS, UNICEF, FNUAP, etc.) – pour les projets en milieu urbain et rural.
- Organisations non gouvernementales – pour les projets de développement communautaire.
- Communautés bénéficiaires – pour la mise en œuvre d'installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, l'exploitation et l'entretien.

ENCADRÉ 6**Efforts de coordination au Nigéria**

La réunion consultative au Nigéria est parvenue aux conclusions suivantes :

- L'équipe spéciale actuelle mise sur pied à la suite du lancement de l'initiative AFRIQUE 2000 doit constituer le comité de coordination de base et créer un secrétariat.
- Le Ministère des Ressources en Eau et le Ministère de la Santé doivent s'associer pour mettre au point un plan d'action intégré concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement avec la participation de groupes de travail sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement.
- Afin de renforcer les deux ministères, il faudra organiser de brefs cours de formation intégrée ainsi que des conférences et des séminaires.
- Le rôle de la communauté doit être renforcé par la formation, la fourniture d'instruments et des liens avec les ONG basées dans la communauté.
- Le comité de base doit avoir des consultations régulières avec les organismes d'aide extérieure. Ces consultations s'ajouteront aux consultations tenues par chaque ministère.
- Afin de promouvoir la communication entre les responsables politiques, les usagers, les opérateurs et les ONG, il faudra adopter un moyen de communication adéquat (par exemple, un bulletin d'information).
- Le comité de base doit mettre au point des programmes de surveillance appropriés avec les organismes chargés de l'exploitation et un système de notification trimestriel doit être établi.
- Les activités de recherche des universités et des instituts de recherche doivent être coordonnées.
- Le comité de base devra veiller à ce que le personnel de chaque zone du pays ait un endroit pour se réunir et examiner la situation. Toute décision prise à ces réunions devra être communiquée au comité de base.
- Le comité de base doit rechercher des moyens permettant aux autorités locales de participer à l'initiative AFRIQUE 2000.

éducation s'est révélée très utile, jouant un rôle non négligeable dans le développement communautaire.

Coordination

Les réunions consultatives d'AFRIQUE 2000 ont associé des représentants de tous les ministères et organisations concernés par l'approvisionnement en eau et l'assainissement, en privilégiant ainsi la coordination dans le cadre du secteur. Pour certains pays, la réunion consultative a été l'occasion de mettre sur pied un comité national de coordination (voir Encadré 6). Pour d'autres où il avait déjà été mis sur pied au cours de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1989-1990), le comité national d'action s'est vu confier un mandat renforcé de coordination de toutes les contributions de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

Lors de certaines réunions consultatives, des groupes de travail ont été créés spécialement pour traiter les questions de collaboration et de coordination. Dans ces domaines, on a estimé que les résultats ont plutôt laissé à désirer pendant la Décennie.

6. Financement**Insuffisance des fonds**

Tous les pays manquent cruellement de fonds pour les initiatives dans le secteur et dépendent presque totalement de l'aide extérieure pour entreprendre de nouveaux travaux d'équipement. En général, les crédits de l'Etat couvrent les dépenses liées au personnel, à la formation, à la promotion, à l'administration, aux projets de démonstration ainsi que d'autres dépenses locales mais, pour le développement, il faut avoir recours à des partenariats avec d'autres organismes (voir Encadré 7). En milieu urbain, l'usager est généralement tenu de couvrir les frais d'exploitation des services existants. Or toute

ENCADRÉ 3**Participation des usagers au Mali**

Le Mali a adopté une stratégie différente pour renforcer le rôle de la communauté en matière d'approvisionnement en eau et d'exploitation du réseau. La stratégie est fondée sur la participation des usagers à l'achat du matériel, la couverture des frais de fonctionnement et l'entretien de l'accès aux installations. Pour cela, il faut former des opérateurs de village auxquels les autorités nationales confient des attributions techniques. Des fonds de roulement et des stocks de pièces de rechange sont établis dans chaque village. Des comités de gestion de village sont constitués partout où des installations d'approvisionnement en eau existent.

gestion communautaire qui est déterminante. Alors que certains pays ont bien réussi dans ce domaine, des problèmes ont surgi ailleurs en ce qui concerne la délégation de pouvoirs au niveau communautaire. En général, on estime qu'il faut associer la communauté au processus de développement, dès le lancement, tout au long de la prise des décisions sur les options et les sites technologiques, de la construction et de la mise en oeuvre et jusqu'à la mise en service et à la prise en charge de l'exploitation et de l'entretien. Pour cela, il faut former des personnels locaux à l'entretien et à la réparation des pompes et mettre sur pied des comités de l'eau dans les villages chargés de récolter les montants dus et de gérer des stocks de pièces de rechange indispensables. Il est important d'associer les femmes à ces comités, elles qui sont intéressées au premier degré par l'approvisionnement du ménage et l'utilisation de l'eau.

Education pour la santé et pour l'hygiène

La plupart des pays ont souligné qu'il est important de mettre davantage l'accent sur l'information, l'éducation et la communication en matière de santé et d'hygiène (voir Encadrés 4 et 5). Lorsque les projets de démonstration ont été menés à bien, une composante

ENCADRÉ 4**Education pour le changement au Zimbabwe**

Au Zimbabwe, malgré la lenteur du programme de construction de latrines, les efforts d'éducation pour la santé et l'hygiène donnent des résultats encourageants. Les études ont montré que les communautés ont été sensibilisées aux problèmes de la santé et de l'hygiène en grande partie à la suite des efforts entrepris par les agents de vulgarisation. La communication de l'information a également été améliorée par l'adoption de méthodes de formation fondées sur la participation.

Pourtant, l'amélioration des connaissances n'entraîne pas toujours une modification positive du comportement en matière d'hygiène. Les efforts actuels sont donc ciblés sur la planification et la mise en oeuvre de programmes d'éducation qui se traduiront par une modification des comportements. On met l'accent sur une communication dans les deux sens pour favoriser le changement des comportements plutôt que sur la simple diffusion d'informations.

ENCADRÉ 5**Gambie : une stratégie d'éducation pour l'hygiène**

La Gambie a mis au point une stratégie qui consiste à entreprendre des analyses de la situation pour obtenir des données sur l'éducation pour l'hygiène avant d'incorporer cette éducation au programme d'alphabétisation des adultes. Il s'agit de promouvoir l'éducation pour l'hygiène par l'intervention des responsables politiques, des dirigeants communautaires et des membres de conseils de coordination des divisions. La stratégie s'efforce de former les formateurs à l'éducation pour l'hygiène destinée aux agents de vulgarisation et aux autres membres du personnel. L'information sur la politique sera distribuée à tous les participants dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. On s'efforce de faire accepter les politiques nationales par tous, et notamment par les ONG.

5. Politiques et programmes

Les réunions de consultation et de lancement, organisées par les pays dans le cadre de l'initiative AFRIQUE 2000, avaient pour but de passer en revue les politiques en vigueur afin de renforcer les plans de développement du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et d'accroître la couverture de ces services. Plusieurs problèmes clés ont ainsi été recensés. On a estimé que ces problèmes – mécanismes de planification, gestion communautaire, éducation en matière de santé et d'hygiène et coordination – devaient être particulièrement pris en compte lors de l'élaboration des politiques.

Dispositifs de planification

La planification nationale est plus ou moins avancée selon les pays. Certains pays ont déjà élaboré des plans de développement concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement. D'autres sont encore en train de les établir. Certains plans ne portent que sur l'approvisionnement en eau sans se préoccuper de l'évacuation des eaux usées; d'autres ne concernent que les activités d'un seul ministère ou d'un service du secteur sans s'intéresser aux autres départements. Certains envisagent une source de fonds particulière et peuvent être axés sur une économie de marché plutôt que sur la nécessité sociale d'atténuer la pauvreté et de protéger l'environnement. La durée envisagée varie elle aussi. Certains nouveaux plans couvrent la période 1996-2000; d'autres pays estiment que l'initiative AFRIQUE 2000 correspond bien à leur plan actuel, qu'il suffit de prolonger et de mettre à jour jusqu'à la fin de la décennie et au-delà.

Quelle que soit la situation, on a jugé important d'établir des dispositifs appropriés en vue d'une planification complète associant tous les ministères, agences et participants compétents de façon à déboucher sur un

ENCADRÉ 2

La transition vers la gestion communautaire au Malawi.

Au Malawi, on est passé d'un réseau d'approvisionnement en eau entretenu par l'Etat à un réseau communautaire. On a toutefois constaté qu'un engagement au niveau des autorités nationales restait nécessaire pour l'élaboration des politiques et la coordination. Un appui s'impose aussi au niveau du district pour ce qui est des réparations et travaux d'entretien importants.

Les approches judicieuses de gestion communautaire et d'entretien du réseau d'approvisionnement en eau doivent être bien définies puis encouragées. Il faut aussi intégrer des stratégies efficaces de salubrité de l'environnement et d'assainissement. Au niveau du district, il faut renforcer les capacités pour mieux aider les communautés dans de nouvelles tâches. On se préoccupera aussi de la protection et de la gestion des ressources en eau au niveau communautaire et l'on veillera à associer hommes et femmes aux efforts entrepris.

Plusieurs facteurs ont contribué au succès :

- on a établi un inventaire des points d'approvisionnement en eau en milieu rural;
- des études ont été faites sur les systèmes existants d'entretien à base communautaire et les approches en matière d'assainissement;
- une politique a été adoptée pour la normalisation des pompes à bras;
- Les frais d'entretien ont été estimés;
- des matériels d'information, d'éducation et de communication sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène ont été établis et distribués.

consensus et de promouvoir une coopération accrue. Des exemples de gestion communautaire sont donnés dans les Encadrés 2 et 3.

Gestion communautaire

Il est largement reconnu que, pour offrir des services durables en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement, c'est la

Manque de coordination La structure complexe des responsabilités inhérentes aux diverses activités du secteur crée des problèmes de coordination. Les responsabilités de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement sont souvent réparties entre au moins une douzaine d'organismes nationaux ou d'institutions locales. Certains pays ont constitué des comités nationaux de coordination. Lorsque ceux-ci sont actifs et solides, la situation s'améliore. Certains pays, par contre, ont cité les rivalités interdépartementales comme obstacles et ont souligné la nécessité de distinguer entre les différents domaines de compétences. Dans certains cas, on doit également faire face à un manque de coordination, voire à une concurrence ouverte entre les organismes d'aide extérieure.

Manque d'engagement politique Certains pays ont cité le manque d'engagement politique comme un obstacle au développement. C'est en particulier un problème dans les domaines de l'assainissement, de la gestion des déchets solides et du contrôle de la qualité de l'eau. Cela peut se traduire par des pénuries de personnel, une formation inadéquate, une mauvaise définition des fonctions ou des responsabilités. Une solution pourrait consister à améliorer la coordination entre les différents organismes du secteur.

Participation insuffisante de la communauté Dans certains cas, faute de participation communautaire suffisante, les systèmes sont mal gérés, les recettes insuffisantes et les pannes fréquentes, alors que les réparations ne sont pas rapides et les services ne sont pas durables. Par conséquent, les gens reviennent à des méthodes peu hygiéniques et à des sources d'eau peu sûres.

Problèmes d'exploitation et d'entretien Les déficiences en matière d'exploitation et d'entretien entraînant des défaillances sont en partie la conséquence d'une mauvaise gestion communautaire, d'un manque de décentralisation des services techniques au niveau local et du manque de formation des

opérateurs. D'autres facteurs peuvent également y contribuer, à savoir : le manque de normalisation des pompes à eau, la mauvaise qualité du matériel et des équipements, le manque de pièces détachées et un suivi insuffisant de la part des fournisseurs.

Manque d'éducation en matière d'hygiène

La plupart des pays ont signalé qu'ils avaient du mal à dispenser une éducation en matière d'hygiène aux communautés dans lesquelles les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement avaient été améliorés, faute de ressources financières, de personnel ou de moyens logistiques. Dans certains cas, ils ne disposent pas de matériel éducatif approprié. Dans d'autres, la responsabilité de l'éducation en matière d'hygiène incombe à un seul département, alors qu'il vaudrait mieux faire des efforts éducatifs dans toutes les interventions de développement. Fréquemment, l'éducation en matière d'hygiène n'est pas considérée comme prioritaire dans l'établissement des budgets.

Mauvaise qualité de l'eau Certains pays estiment que l'on n'a pas accordé suffisamment d'importance à la qualité de l'eau fournie et à la protection et au contrôle des sources. Lorsque le traitement de l'eau est nécessaire, son efficacité n'est pas toujours vérifiée régulièrement. Les normes de qualité de l'eau doivent être revues ou mises à jour, et les laboratoires de contrôle renforcés.

Manque d'information et de communication

En général, on n'a accordé que peu d'attention à l'échange d'informations et à une communication appropriée, à la fois entre les organismes et avec le public. De même, la surveillance, la notification et l'enregistrement des données doivent être renforcés si l'on veut améliorer l'évaluation des progrès du développement.

ENCADRÉ 1**Bénin et Zimbabwe : ministères concernés par l'approvisionnement en eau et l'assainissement****Bénin**

- Ministère de la Santé
Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de base
- Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique
Direction de l'Hydraulique
Société béninoise d'Electricité et d'Eau
- Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
Direction de l'Environnement
Direction de l'Assainissement et des Voies urbaines
- Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration territoriale
Direction de l'Administration territoriale et des Collectivités
- Ministère de l'Education nationale
Institut national de Formation et de Recherche en Education
- Ministère de la Planification et de la Reconstruction économique
Direction de Coordination des Ressources extérieures

Zimbabwe

- Ministère des Autorités locales et du Développement rural et urbain
- Ministère de la Santé et de la Protection de l'Enfance
- Ministère des Affaires nationales, de l'Emploi et de la Coopération
- Ministère des Finances
- Commission nationale de la Planification économique
- Fonds de développement des districts
- Département de l'exploitation des ressources hydriques
- Département des services agricoles, techniques et de vulgarisation

Problèmes et contraintes

De la même façon que les structures organiques diffèrent dans chaque pays, les problèmes et les difficultés sont différents mais ont tous eu des effets défavorables sur le développement du secteur. Néanmoins, en étudiant les rapports provenant des pays qui ont

organisé des réunions dans le cadre de l'initiative pour passer en revue et réviser leurs stratégies, certains problèmes communs peuvent être recensés. Voici ceux qui reviennent le plus souvent :

Difficultés financières Tous les pays ont souligné que le secteur n'est pas suffisamment financé et que, dans la plupart des cas, il doit s'en remettre aux investissements d'organismes d'aide extérieurs. En général, l'assainissement a souffert davantage à cet égard que l'approvisionnement en eau. La récupération des coûts auprès des consommateurs se heurte à des difficultés à la fois en milieu urbain, où les tarifs sont souvent irréalistes et, en milieu rural, où les traditions sociales exigent souvent que l'eau reste gratuite. Les populations défavorisées n'ont souvent qu'un petit revenu disponible et, même avec une gestion communautaire, il n'est pas toujours possible de prélever des taxes suffisantes pour couvrir les frais d'exploitation et d'entretien.

Problèmes institutionnels Les structures organiques posent des problèmes par manque de souplesse, inadaptation ou parce qu'elles sont dépassées. Plusieurs pays ont souligné qu'il était nécessaire soit de renforcer le cadre institutionnel, législatif et réglementaire, soit d'élaborer de nouvelles politiques ou de nouveaux textes législatifs pour garantir une bonne réglementation.

Manque de personnel On manque généralement de personnel qualifié à tous les niveaux dans le secteur, depuis les postes de hauts responsables jusqu'à ceux de techniciens de terrain. D'autre part, on manque également de ressources financières pour pouvoir recruter. Ces pénuries sont particulièrement aiguës dans les domaines de l'assainissement et de l'éducation sanitaire. Elles compromettent également les possibilités d'expansion, de gestion et de suivi du développement. Le problème est encore aggravé par le fait que les salaires du secteur public sont généralement bas et que le secteur privé est plus compétitif, ce qui entraîne un taux élevé de renouvellement du personnel.

varient selon les pays et ne concordent pas toujours à l'intérieur du même pays. C'est ainsi que différentes sources fournissent des chiffres différents. Le JMP s'emploie à améliorer l'uniformité des définitions, mais des difficultés subsistent. Par conséquent, les chiffres figurant dans le présent document, qui ont été fournis par les autorités nationales à travers le JMP, ne correspondront peut-être pas toujours précisément avec ceux qui figurent dans les rapports de pays qui ont utilisé d'autres sources.

Couverture des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement

Si l'on additionne les chiffres enregistrés pour chaque pays en 1994, la couverture du continent africain se présente comme suit :

	Total		Approvisionnement en eau		Assainissement	
	Population x 1000	Population x 1000	%	Population x 1000	%	
Urbaine	239 000	153 000	64	131 000	55	
Rurale	468 000	173 000	37	112 000	24	
TOTAL	707 000	326 000	46	243 000	34	

Ce tableau permet de conclure qu'en 1994, dans les zones rurales, près de 295 millions de personnes étaient encore dépourvues d'accès à une eau potable et 356 millions d'accès à des réseaux d'évacuation hygiénique des excréta. Dans les zones urbaines, les chiffres correspondants étaient de 86 millions et de 108 millions. Ces chiffres ne signifient pas beaucoup en eux-mêmes, car il est évident qu'il existe des différences considérables d'un pays à l'autre. Ils sont toutefois révélateurs du fossé énorme restant à combler si l'on veut atteindre les objectifs de l'initiative AFRIQUE 2000.

4. Caractéristiques du secteur

Rôles et responsabilités

Le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement est, par nature, un secteur dans lequel de nombreux ministères, départements, organisations et organismes ont un intérêt et des responsabilités. La production d'eau en grandes quantités, à savoir son extraction, son traitement, son stockage et sa distribution peuvent relever d'un ministère des ressources hydriques, d'un organisme autonome de gestion d'un bassin fluvial, ou encore d'un conseil d'approvisionnement urbain. Les autorités sanitaires n'y sont parfois associées que de très loin, sauf peut-être lorsqu'il s'agit de veiller à ce que la qualité de l'eau réponde à certaines normes. A l'autre bout de l'échelle, l'approvisionnement en eau des zones rurales dans les régions peu peuplées peut incomber aux autorités locales, à un ministère du développement rural, voire même au ministère de la santé. De plus en plus, la tendance est à la dévolution des responsabilités au niveau local en maintenant une part d'appui officiel. De la même façon, les services d'assainissement en milieu urbain sont généralement organisés par les autorités municipales ou autres autorités locales, tandis que les réseaux ruraux d'assainissement relèveront probablement du département de la santé.

Il est évident qu'il n'y a pas de schéma type. Chaque pays a mis au point, parfois pour des raisons historiques, parfois pour des raisons pratiques, sa propre formule en ce qui concerne l'attribution des responsabilités. Collectivement, ces différentes formules sont difficiles à analyser. Par contre, les exemples donnés, dans l'encadré qui suit, illustrent la situation dans deux pays de la Région en indiquant quels sont les ministères et services chargés du secteur de l'approvisionnement en eau et assainissement.

Depuis le lancement officiel de l'initiative AFRIQUE 2000 en tant que programme prioritaire, les gouvernements ont commencé à prendre des mesures. Trente-huit pays ont nommé un chargé de liaison pour l'initiative. A la fin de 1995, 14 d'entre eux avaient organisé des réunions consultatives ou de lancement chargées de passer en revue et de réviser leurs stratégies nationales d'approvisionnement public en eau et assainissement. Beaucoup d'autres organisent actuellement de telles réunions. D'autres ont annoncé leur soutien à l'initiative sans vraiment organiser de réunions, car des initiatives analogues avaient déjà été prises. Treize pays ont mis en place des projets de démonstration à petite échelle ou "microprojets", dans le cadre stratégique de l'initiative AFRIQUE 2000. Dix-huit ont soumis d'autres projets et sollicité un soutien de l'OMS au cours de l'exercice 1996-1997.

La participation de l'OMS

Les représentants de l'OMS dans les pays ont aidé ceux-ci à préparer leurs plans de travail AFRIQUE 2000 et ont participé aux réunions avec d'autres institutions engagées dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement afin de les encourager à s'associer à l'initiative. L'OMS a également préparé des matériels de promotion, versé des fonds et proposé une aide technique et financière aux projets de démonstration. Elle a tenu des ateliers sous-régionaux sur l'exploitation et l'entretien et sur l'assainissement dans les écoles. Elle a mis au point et distribué un matériel technique sur l'exploitation et l'entretien, la gestion communautaire et l'éducation en matière d'hygiène. Un projet de conception d'un système d'échange d'informations est en cours. Il permettra de fournir régulièrement des informations à tous les pays de la Région et à leurs partenaires de développement sur l'état d'avancement des divers projets et programmes, et sur les progrès de l'initiative AFRIQUE 2000 sur la voie de la réalisation des objectifs régionaux.

L'OMS envisage également la fondation d'un nouveau centre régional d'hygiène de l'environnement pour l'Afrique. Il est entendu que ce centre aidera les pays participant à l'initiative en leur fournissant une assistance technique dans des domaines tels que le renforcement des institutions, la formation, l'échange d'informations et de technologies.

L'OMS a contacté d'autres organismes des Nations Unies, en particulier l'UNICEF, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le Développement, ainsi que d'autres bailleurs de fonds potentiels tels que des organisations bilatérales et non gouvernementales. C'est ainsi que des fonctionnaires de l'OMS ont évoqué l'initiative AFRIQUE 2000 lors des réunions du Comité directeur interinstitutions pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (septembre 1994 et septembre 1995), du Sous-Comité des ressources en eau du CAC (septembre 1994) et du Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (octobre 1995).

3. Etat actuel de la couverture

Problèmes de surveillance

Le programme conjoint de surveillance (JMP), mis en place par l'UNICEF et l'OMS en 1990, fonctionne dans 15 pays de la Région africaine. Par rapport aux précédentes tentatives dans ce domaine, le JMP constitue désormais une bien meilleure base pour estimer les niveaux de couverture du point de vue de l'accès à l'eau potable et à des réseaux d'assainissement adéquats en milieu urbain comme en milieu rural. Toutefois, un problème récurrent tient aux différentes définitions appliquées en ce qui concerne les notions d'eau 'saine', d'installations 'adéquates' ou 'appropriées', de milieu 'urbain' ou de milieu 'rural'. Ces définitions

1. Introduction

A la quarante-troisième session du Comité régional de l'Afrique en 1993, les Etats Membres ont passé en revue la situation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en Afrique (voir AFR/RC43/INF.DOC./1), notamment la situation des investissements. Plusieurs pays ont souffert de graves épidémies de choléra et d'autres maladies diarrhéiques ces dernières années. Il était donc devenu urgent de prendre des mesures pour améliorer l'hygiène du milieu. A l'issue de ces discussions, le Comité régional a adopté une résolution entérinant l'initiative AFRIQUE 2000 en faveur d'un programme international d'approvisionnement public en eau et d'assainissement pour les années 90. Il a également fait appel aux organisations gouvernementales, internationales, bilatérales et non gouvernementales en leur demandant de soutenir cet effort dans tous les pays de la Région africaine. Les Etats Membres ont décidé que l'objectif ultime devait être l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement pour tous, et ont examiné des stratégies à cette fin.

L'initiative a été officiellement lancée en 1994 à la quarante-quatrième session du Comité régional. On a alors insisté sur un principe fondamental : la promotion dans chaque pays de *partenariats* entre les pouvoirs publics et les organismes d'aide extérieure (y compris les ONG) travaillant ensemble à répondre aux besoins du pays en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement. On a considéré que ces partenariats aideraient à mettre en place un cadre de développement commun, sous la direction des autorités nationales, pour toutes les organisations du secteur dans le pays.

La présente consultation régionale a quatre objectifs : attirer l'attention sur les besoins en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique; passer en revue les progrès accomplis jusqu'ici dans le cadre

de l'initiative; rechercher des solutions sur la base d'une meilleure coopération et de partenariats; proposer des mesures pratiques en matière de coopération régionale.

2. Analyse de la situation actuelle

A la suite de l'adoption de la résolution entérinant l'initiative AFRIQUE 2000, en 1993, on a fait le bilan de toutes les informations disponibles sur la situation de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement dans la Région africaine. Ce bilan a montré qu'au cours de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (1981-1990), les progrès du secteur en Afrique avaient été beaucoup plus importants que lors de toute autre période comparable dans le passé. Toutefois, plus de la moitié de la population d'Afrique n'était toujours pas desservie en eau potable, et les deux tiers n'avaient pas accès à des réseaux d'assainissement corrects. On estimait que cette population non desservie était à 80 % rurale. Il était donc évident que le principal défi consisterait à développer l'accès à une eau de boisson saine et à des moyens hygiéniques d'évacuation des excréta dans les zones rurales non desservies. C'était indispensable pour améliorer la vie des gens et les protéger des maladies provoquées par un environnement insalubre.

Le deuxième défi consistait toutefois à répondre aux besoins des populations urbaines. Celles-ci devraient en effet augmenter d'environ 90 millions d'habitants dans les années 90, principalement du fait des migrations vers les zones de taudis et d'habitats précaires de la périphérie des villes. L'entassement de la population dans ces quartiers crée des conditions de vie dans lesquelles les risques sanitaires sont élevés et caractérise la plupart des villes du continent.

- les problèmes d'exploitation et d'entretien;
- le manque d'éducation en matière d'hygiène;
- un contrôle insuffisant de la qualité de l'eau;
- le manque d'information et de communication.

Questions clés

Les réunions consultatives qui ont jusqu'ici été organisées dans le cadre de l'initiative AFRIQUE 2000 ont passé en revue les plans et programmes nationaux d'approvisionnement public en eau et d'assainissement existants. Elles ont également examiné les politiques et les stratégies qui pourraient être adoptées pour accroître la couverture des réseaux et améliorer et protéger la santé de la population. Plusieurs questions clés, qui concernent la plupart des pays, ont ainsi été recensées comme méritant une attention particulière. Les quatre points ci-après ont été jugés les plus importants.

Mécanismes de planification On a constaté que des mécanismes devaient être mis en place pour veiller à ce que la planification soit complète et à ce que tous les ministères, organismes et autres parties compétentes y participent. Cela est essentiel pour l'établissement d'un consensus et pour promouvoir la coopération entre toutes les parties.

Gestion communautaire Il a été reconnu que la gestion par la communauté des installations d'adduction d'eau et d'assainissement était essentielle pour assurer la pérennité des systèmes. Il est indispensable que la communauté, et en particulier les femmes, soit associée à l'ensemble du processus de développement, depuis la prise de décisions concernant le choix des technologies jusqu'à la prise de responsabilités dans l'exploitation, l'entretien ou les dépenses de fonctionnement, en passant par la planification, la construction, l'exécution et le choix des sous-traitants.

Education en matière de santé et d'hygiène

Cet élément est jugé important dès les pre-

mières phases du projet. Les membres de la communauté doivent être formés à utiliser convenablement les installations et adopter des habitudes susceptibles de protéger leur santé.

Coordination L'un des moyens de promouvoir la coordination consiste à créer des comités nationaux de coordination ou à renforcer ceux qui existent. Ces comités doivent être interministériels et associer tous les participants du secteur. La coordination du secteur dans un pays doit s'étendre à la gestion des apports d'organismes d'aide extérieure, y compris les ONG. Le manque de collaboration a été considéré comme l'un des échecs des précédents efforts de développement des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement. On a estimé qu'une coordination pouvait être une solution à ce problème.

Principaux domaines devant retenir l'attention

Sur la base de cet examen des rapports rédigés pour le lancement de l'initiative et pour les réunions consultatives nationales qui ont suivi, un certain nombre de domaines clés ont été retenus. Par exemple, lors de l'élaboration ou de la mise à jour de leurs plans nationaux pour le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, les pouvoirs publics devront peut-être prendre en considération : l'évaluation de la situation, la coordination, la surveillance, la réforme institutionnelle, la participation de la communauté et l'éducation sanitaire. L'OMS répond à ces besoins : elle s'efforce de promouvoir l'initiative AFRIQUE 2000, de coordonner les activités dans le cadre de celle-ci et de soutenir la mise en oeuvre de plans nationaux en fournissant des informations, des avis techniques et une assistance financière. Les organismes d'aide extérieure (multilatéraux, bilatéraux et non gouvernementaux) souhaiteront peut-être coordonner leurs activités avec celles de l'initiative, ce qui pourrait avoir un impact sur leurs contributions financières, leurs objectifs prioritaires et leurs politiques.

Résumé

L'initiative AFRIQUE 2000 sur l'approvisionnement public en eau et l'assainissement a été adoptée par la quarante-troisième session du Comité régional de l'OMS pour l'Afrique en 1993. Depuis cette date, les pays ont fait des progrès considérables. La présente Consultation régionale a quatre objectifs : attirer l'attention sur les besoins en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Afrique; passer en revue les progrès accomplis à ce jour dans le cadre de l'initiative; rechercher des solutions sur la base d'une meilleure coopération et de partenariats; proposer des mesures pratiques en matière de coopération régionale.

Analyse de la situation actuelle

La période 1981-1990 a été désignée Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement. Au cours de cette décennie, les progrès des réseaux d'approvisionnement public en eau et d'assainissement ont été plus importants que jamais au cours du même laps de temps. Néanmoins, plus de la moitié de la population d'Afrique n'est toujours pas convenablement desservie. Environ 80 % de la population non desservie vit dans des zones rurales. Deux grands problèmes restent à résoudre : le premier consiste à développer les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement dans les zones rurales non desservies; le second consiste à répondre aux besoins des populations urbaines, dont les effectifs devraient augmenter d'environ 90 millions dans les années 90, et ce essentiellement dans les quartiers de taudis et les zones d'habitat précaire de la périphérie des villes.

Trente-huit pays ont désigné une personne comme "point focal" pour AFRIQUE 2000. A la fin de 1995, quatorze pays avaient organisé des réunions consultatives ou de lancement chargées d'examiner et de réviser leurs stratégies nationales d'approvisionnement en eau et assainissement. De nombreux autres sont en train d'organiser de telles réunions.

Treize pays ont mis en place des projets de démonstration utilisant des technologies peu coûteuses pouvant être largement reproduites.

L'Organisation mondiale de la Santé, par l'intermédiaire de son Bureau régional pour l'Afrique et de ses représentants dans les pays, a fourni un appui aux réunions de consultation, aux projets et aux ateliers sous-régionaux. Elle a également rédigé et diffusé des matériels techniques. Le Siège de l'OMS a notamment fourni des fonds et un appui en personnel. Il a énergiquement défendu l'initiative AFRIQUE 2000 auprès d'autres institutions des Nations Unies et auprès d'organisations bilatérales ou non gouvernementales.

Problèmes et obstacles rencontrés

Plusieurs ministères, départements et organismes différents sont engagés dans le secteur de l'approvisionnement public en eau et de l'assainissement. En outre, leur participation varie en fonction du milieu (urbain ou rural) et du service (approvisionnement en eau ou assainissement). Chaque pays a mis au point ses propres modalités d'organisation en définissant les responsabilités du secteur et en établissant différentes structures organiques, ce qui entraîne des problèmes et des obstacles différents selon le cas. Néanmoins, en étudiant les rapports des pays dans lesquels des réunions AFRIQUE 2000 se sont tenues, on est en mesure de recenser un certain nombre de problèmes communs à la plupart des pays, à savoir :

- les difficultés financières;
- les problèmes institutionnels;
- le manque de personnel;
- le manque de coordination;
- le manque d'engagement politique;
- la participation insuffisante de la communauté;

Table des matières

	Résumé	1
1. Introduction		3
2. Analyse de la situation actuelle		3
	La participation de l'OMS	4
3. Etat actuel de la couverture		4
	Problèmes de surveillance	4
	Couverture des réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement	5
4. Caractéristiques du secteur		5
	Rôles et responsabilités	5
	Problèmes et contraintes	6
5. Politiques et programmes		8
	Dispositifs de planification	8
	Gestion communautaire	8
	Education pour la santé et pour l'hygiène	9
	Coordination	10
6. Financement		10
	Insuffisance des fonds	10
	Financement de l'assainissement	11
	Evaluation des besoins de fonds	11
7. Domaines critiques nécessitant une intervention		11
	Action des autorités nationales	11
	Action des organismes d'aide extérieure	12
	Action de l'OMS	13

Eau, assainissement et population : un partenariat pour le développement

Le but de l'initiative AFRIQUE 2000 est de fournir des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement à tous les Africains, et d'y parvenir par des campagnes de promotion, des innovations et, surtout, par le partenariat.

Le secteur de l'eau et de l'assainissement se caractérise par des structures organiques complexes, divers ministères et organismes assumant des rôles et responsabilités différents. L'expérience passée a montré que, dans ces conditions, le manque de coordination et de coopération constitue un sérieux obstacle au progrès.

AFRIQUE 2000 a pour but de rassembler tous les éléments disparates du secteur et de les encourager à unir leurs efforts de façon cohérente. Les différentes parties doivent pour cela se réunir, discuter et établir un consensus. Elles doivent convenir de ce que seront les principaux objectifs, les problèmes et les questions à traiter. Une fois qu'elles sont parvenues à un accord, leurs efforts concertés doivent être efficacement coordonnés.

L'objet de la consultation régionale est donc de démontrer la nécessité de ce consensus et de cette coopération, et d'établir des partenariats efficaces pour le développement.

Il faut également considérer qu'AFRIQUE 2000 et les principes du consensus et du partenariat sur lesquels elle repose s'inscrivent pleinement dans le cadre de l'initiative spéciale des Nations Unies en faveur de l'Afrique lancée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Boutros Boutros Ghali, le 15 mars 1996. Cette initiative spéciale vise à mettre en oeuvre de grands programmes de développement qui revêtent une importance fondamentale pour l'Afrique dans divers secteurs, notamment l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Comme l'a déclaré M. Boutros Ghali, l'initiative spéciale est un appel à la communauté mondiale qui est invitée à unir ses efforts en faveur de plusieurs millions d'Africains.

WHO/EOS/96.5
ORIGINAL: ANGLAIS
DISTR.: LIMITEE

**PREMIERE
CONSULTATION
REGIONALE SUR
L'INITIATIVE
AFRIQUE 2000 POUR
L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU ET
L'ASSAINISSEMENT**

**Rapport de fond sur
le développement de
l'approvisionnement
en eau et de
l'assainissement
en Afrique**



**25-27 JUIN 1996
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU
CONGO**



**ORGANISATION
MONDIALE DE
LA SANTE
BUREAU REGIONAL
DE L'AFRIQUE**

LIBRARY IRC
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64
BARCODE:
LO:

LIBRARY IRC
PO Box 93190, 2509 AD THE HAGUE
Tel.: +31 70 30 689 80
Fax: +31 70 35 899 64
BARCODE: 13899
LO:

824 AAF96

Le présent document couvre trois domaines principaux :

- une analyse de l'état actuel du développement de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement et des progrès accomplis à ce jour dans le cadre de l'initiative "AFRIQUE 2000";
- les problèmes et les obstacles au développement le plus couramment rencontrés;
- les principales questions à résoudre lors de l'élaboration de politiques et de programmes.

Des copies de ce document peuvent être obtenues:

Organisation mondiale de la Santé

Bureau régional de l'Afrique, Boîte postale 6, Brazzaville, Congo
Fax: (+242) 83 94 00, Tel: (+242) 83 91 11, E-mail: afro@who.org

Centre de documentation pour la Santé et l'Environnement, EHG

Organisation Mondiale de la Santé

20, avenue Appia, CH-1211 Genève 27, Suisse
Tel: (+41 22) 791 35 48, Fax: (+41 22) 791 41 23, E-mail: pfistera@who.ch

© Organisation mondiale de la Santé, 1996

Ce document n'est pas destiné à être distribué au grand public et tous les droits y afférents sont réservés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il ne peut être commenté, résumé, cité, reproduit ou traduit, partiellement ou en totalité, sans une autorisation préalable écrite de l'OMS. Aucune partie ne doit être chargée dans un système de recherche documentaire ou diffusée sous quelque moyen que ce soit - électronique, mécanique ou autre sans une autorisation préalable écrite de l'OMS.

CONCEPTION : OMS, PRESENTATION GRAPHIQUE



PREMIERE
CONSULTATION
REGIONALE
SUR L'INITIATIVE
AFRIQUE 2000 POUR
L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU ET
L'ASSAINISSEMENT

Rapport de
fond sur le
développement
de l'appro-
visionnement
en eau et de
l'assainisse-
ment en
Afrique

25-27 JUIN 1996
BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE
DU CONGO